

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 13 juillet 2007
(convocation du 2 juillet 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Treize Juillet Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme BRUNET Françoise, Mme BURGIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, Mme CARTRON Françoise, M. CASTEX Régis, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, M. DAVID Alain, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAORO Michèle, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FAYET Guy, Mme FAYET Véronique, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOUDEBERT Henri, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, M. JUPPÉ Alain, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MARTIN Hugues, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MERCIER Michel, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. PIERRE Maurice, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. PUJOL Patrick, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SEUROT Bernard, M. SIMON Patrick, M. SOUBIRAN Claude, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BANNEL Jean-Didier à Mme BRACQ Mireille (à cpter de 13 h 30)	M. DUTIL Silvère à Mme. KEISER Anne-Marie
M. BAUDRY Claude à M. SAINTE-MARIE Michel	M. FAVROUL Jean-Pierre à M. FLORIAN Nicolas ((à cpter de 13 h 30)
M. BOBET Patrick à Mme PARCELIER Mureil (à cpter de 13 h 30)	M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain ((à cpter de 13 h 30)
M. BREILLAT Jacques à M. REBIERE André	M. JUPPE Alain à Mme WALRYCK Anne ((à cpter de 13 h 30)
M. CANIVENC René à M. BELLOC Alain	M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
M. CANOVAS Bruno à Mme CARLE DE LA FAILLE M. Claude (à cpter de 13 h 30)	M. LOTHAIRE Pierre à M. SIMON Patrick
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. CASTEL Lucien à M. BANAYAN Alexis	M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel ((à cpter de 10 h 30)
M. CHAZEAU Jean à M. GUICHARD Max ((à cpter de 13 h 30)	M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel
M. CORDOBA Aimé à Mme CONTE Marie-Josée ((à cpter de 13 h 30)	M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC ((à cpter de 13 h 30)
Mme. DARCHE Michelle à Mme. PUJO Colette	Mme TOUTON Elisabeth à Mme VIGNE Elisabeth ((à cpter de 13 h 30)
M. DUPRAT Christophe à M. MERCHERZ Jean ((à cpter de 13 h 30)	M. VALADE Jacques à M. JUPPÉ Alain

LA SÉANCE EST OUVERTE

**Association Empreintes: Forum international de la marque "Empreintes 2007"
les 18 et 19 octobre 2007 à Bordeaux- Subvention de la Communauté Urbaine
de Bordeaux - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Créée à l'initiative de chefs d'entreprises et d'organismes professionnels, d'écoles de commerce et d'universitaires, « Empreintes » association loi 1901, a pour vocation de favoriser la connaissance et les pratiques liées à la gestion de l'immatériel auprès des entreprises. Elle axe ses actions sur la gestion de la marque et le développement de l'immatériel dans l'équipement de la personne par la tenue de colloques et de rencontres professionnelles, ainsi que la poursuite, à moyen terme, de recherches dans le cadre plus global de la constitution d'un pôle immatériel.

Elle organise notamment, depuis 2001, tous les deux ans, un forum unique en Europe, car il rassemble précisément les principaux dirigeants des industries de l'équipement de la personne pour échanger et initier de nouvelles stratégies de développement autour du phénomène de la marque.

Les trois premières éditions ont réuni chacune en 2001 et 2003 près de 400 industriels, fabricants et distributeurs, puis 600 en 2005. L'association et les professionnels de l'équipement de la personne, conscients des enjeux que les thèmes de la marque et de la créativité représentent pour l'ensemble de la filière, souhaitent reconduire ces rencontres professionnelles, en y apportant une dimension particulière en englobant l'ensemble des secteurs d'activités de la filière, fortement internationalisée.

Le quatrième Forum International de la marque sera donc organisé les 18 et 19 octobre 2007 au palais des Congrès de Bordeaux - Lac.

Les nouveautés de cette édition ont comme principales caractéristiques :

- une ouverture confirmée à l'international avec la présence d'un pays invité : l'Espagne,
- l'ouverture à d'autres secteurs d'activités,
- des échanges d'expériences,
- une réflexion sur le pôle immatériel avec la création de Cercles Empreintes en Aquitaine et à Paris qui viendra nourrir le Forum Empreintes.

Plusieurs thèmes de réflexions et d'actualité seront développés tels que :

- l'évolution des marques, tendances et modes de consommation : de la consommation à la consomm'action,
- marques, communication et innovation : la mise en valeur, à travers le thème du développement durable, d'autres pratiques de consommation face à la mondialisation,
- l'ouverture vers l'international : faut-il avoir une vision standardisée et uniforme de la stratégie commerciale ?
- marques, vente et distribution : nouveaux lieux de vente et de consommation,
- gérer la marque : comment valoriser sa marque et la protéger des contrefaçons ?

L'édition 2007 de ces rencontres professionnelles devrait non seulement être élargie et compter de nouveaux partenariats européens, industriels, média et recherche, mais également constituer le socle du développement d'un pôle de gestion de l'immatériel unique en Europe, qui aura pour vocation de regrouper de façon transversale, l'ensemble des domaines de l'immatériel (management, marketing, droit, finance, organisation,...), la gestion de la marque étant sans conteste, devenue un élément capital du développement des entreprises.

Proposant à la fois des activités de recherche (fondamentale et appliquée), d'études comparatives et de veille stratégique, ce pôle européen de recherche, de publication et d'échange sur le management de l'immatériel, véritable vitrine du positionnement de Bordeaux et de son agglomération sur la création de valeurs, devrait permettre non seulement de conforter des entreprises régionales reconnues comme leaders nationaux, européens ou internationaux dans le domaine de l'équipement de la personne, en attirant de nouveaux talents, mais aussi de contribuer au développement d'affaires et à l'image de l'agglomération, comme pôle d'excellence.

Notre établissement public est sollicité pour renouveler à hauteur de 59 800 € le soutien financier qu'il a déjà accordé en 2001, 2003 et 2005 à l'organisation de ce Forum International de la Marque, dans le cadre d'un budget prévisionnel de 415 800€ H.T se présentant comme suit :

DEPENSES	€ H.T	RECETTES	€ H.T
<u>Logistique :</u>		<u>Institutions :</u>	
Palais des congrès	52 350	Région Aquitaine	70 000
Traduction	20 000	Etat	70 000
Restauration	26 800	CUB	59 800
Soirée/animation	17 280		
Gestion opérationnelle	10 100		
Déplacements	42 000		
Honoraires/coordination	36 050		
<u>Communication :</u>		<u>Recettes privées :</u>	
Outils de communication	69 765	Profession – CIDIC	51 000
Fichiers	3 000	Participants	80 000
Mailing/annonces	22 905	Partenaires	85 000
Veille/documents/revues	5 000		
Frais Pays invité	4 000		
Intervenants	15 000		
Honoraires/coordination générale	48 250		
<u>Développement et contacts :</u>			
Recherche intervenant	25 000		
Honoraires suivi	4 000		
Honoraires développement	14 300		
TOTAL	415 800	TOTAL	415 800

Les participations financières de l'Etat (DRIRE) et du Conseil Régional d'Aquitaine, telles que prévues dans le budget prévisionnel ci-dessus, ont déjà fait l'objet de conventions respectivement signées le 24 novembre 2006 et le 12 mars 2007.

Au-delà du succès escompté pour ce prochain forum International de la Marque et son impact sur l'image de l'agglomération bordelaise, l'intérêt pour notre établissement public de participer aux côtés des différents partenaires publics précités, réside autant dans les retombées économiques immédiates que dans les perspectives de développement de la filière à moyen terme.

En effet, outre la valorisation de l'outil que constitue le Palais des Congrès de Bordeaux – Lac, le choix de notre agglomération pour la tenue de ce salon international témoigne de sa dimension comme capitale régionale et de la volonté de figurer en bonne place parmi les agglomérations identifiées comme lieu d'innovation et de développement des fonctions tertiaires.

Ainsi, si tel est votre avis, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs de bien vouloir :

- **DECIDER** l'attribution d'une subvention d'un montant de 59 800 € à l'association « Empreintes » pour l'organisation du Forum International de la Marque qui se déroulera à Bordeaux les 18 et 19 octobre 2007,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention, ci-annexée, et à intervenir en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, article 6574, fonction 900 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 juillet 2007,

Le Président de la Communauté
Urbaine de Bordeaux,

Vincent FELTESSE

?